

# L'ASP fondatrice est ouverte à tous ceux qui sont en accord avec la Charte des soins palliatifs

## Sympathisant

Devenir Sympathisant de l'ASP fondatrice, c'est apporter son soutien moral à l'association et rejoindre les rangs de tous ceux qui veulent assurer la promotion et le développement des soins palliatifs en France.

- Démarche : signature du bulletin sympathisant.
- Contrepartie : newsletter.

## Donateurs

- Démarche : Don, legs, donation.
- Contrepartie : newsletter, Liaisons, vie associative (invitation à l'AG avec voix consultative), invitations événements ASP fondatrice.

## Membres

- Démarche : adhésion (10€)
- Contrepartie : newsletter, Liaisons, vie associative (participation à l'AG avec voix délibérative), invitations événements ASP fondatrice.

## Bénévole d'action

Le bénévole d'action s'implique de manière pratique dans les actions de l'association selon ses goûts, compétences et disponibilités. Il est amené à accomplir différentes tâches au sein de l'ASP (administration, gestion, recherche de fonds, communication, animation) et milite pour le développement de la démarche palliative.

- Démarche : processus de recrutement, formation d'un jour (10€), adhésion (à partir de l'année N+1 : 10€).
- Contrepartie : lien, Liaisons, Intranet, vie associative (AG avec voix délibérative), invitations événements ASP fondatrice..

### Bénévole d'accompagnement

L'accompagnant est un membre de l'ASP fondatrice qui veut témoigner de sa solidarité et participer à la promotion des soins palliatifs en France. Il offre aux personnes malades et à leurs proches un accompagnement, dans les meilleures conditions possibles, au sein d'une équipe, en institution ou à domicile.

Il est sélectionné et formé par l'ASP fondatrice afin de développer et de mettre en œuvre ses facultés d'écoute, de discrétion et de compassion.

- Démarche : processus de recrutement, formation de trois jours (60€), adhésion (à partir de l'année N+1 : 10€).
- Contrepartie : lien, Liaisons, Intranet, vie associative (participation à l'AG avec voix délibérative, invitations événements ASP fondatrice).

### Ancien bénévole de l'ASP fondatrice

L'ancien bénévole est une personne qui veut continuer à soutenir la promotion des soins palliatifs en France alors qu'il ne souhaite plus ou ne peut plus continuer son bénévolat d'accompagnement ou d'action.

- Démarche : adhésion (10€).
- Contrepartie : Liaisons, Intranet, vie associative (participation à l'AG avec voix délibérative, invitations événements ASP fondatrice).